

Lee Carruthers

Le 30 mars 2015

Monsieur Blake Richards, député, Wild Rose
Président, Comité permanent des affaires autochtones et du développement du
Grand Nord
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0A6

Objet : Projet de modification de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* au moyen du projet de loi S-6, Loi modifiant la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* et la *Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut*

Monsieur,

Je vous écris, à vous et à votre comité, pour m'opposer aux modifications suivantes de la *Loi* au moyen du projet de loi S-6 :

1. **DONNER DES INSTRUCTIONS GÉNÉRALES OBLIGATOIRES À L'OFFICE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIOÉCONOMIQUE DU YUKON** (article 34 du projet de loi modifiant la *Loi* par l'adjonction de l'article 121.1 après l'article 121);
2. **DÉLÉGUER DES ATTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENT DU YUKON** (la partie de l'article 2 du projet de loi qui modifie la *Loi* par l'adjonction de l'article 6.1);
3. **IMPOSER DES DÉLAIS APPLICABLES AUX ÉVALUATIONS** (article 21 et paragraphe 23(2) du projet de loi, et parties des articles 16 et 17 du projet de loi prévoyant l'établissement de délais);
4. **NE PAS EXIGER D'ÉVALUATION LORSQU'UN PROJET EST RENOUVELÉ OU MODIFIÉ** (article 14 du projet de loi modifiant la *Loi* par l'adjonction des paragraphes 49.1(1) et (2) après l'article 49).

Je demande respectueusement que l'étude du projet de loi S-6 soit reportée jusqu'à ce que les trois parties parviennent à une entente sur ces quatre éléments controversés. À défaut de cela, je vous demande de faire rapport à la Chambre des communes en recommandant que le projet de loi S-6 soit amendé de manière à supprimer ces dispositions.

Sincères salutations,

Signé : Lee Carruthers